

LE SIRIS D'INGRANNES – SULLY LA CHAPELLE RECRUTE

**Un agent de service de collectivité polyvalent
Contrat à durée déterminée
du 25 août 2020 au 9 juillet 2021 inclus.**

Description de l'offre :

Le syndicat scolaire recherche un agent de service de collectivité polyvalent pour travailler aux écoles de Sully la Chapelle et Ingrannes.

Les horaires et tâches de travail seront les suivants :

Les semaines d'école :

Ecole de Sully la Chapelle

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7h30 à 8h30 surveillance des enfants à la garderie périscolaire.

De 8h30 à 9h00 accompagnement des enfants durant le trajet du transport scolaire.

Ecole d'Ingrannes

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 12h00 à 13h30 surveillance des enfants pendant la pause méridienne et service au restaurant scolaire.

Lundi, mardi, jeudi de 16h00 à 18h30 et le vendredi de 16h00 à 19h00 ménage des locaux et accompagnement des enfants à l'arrêt de bus.

Périodes de vacances scolaires :

Ecole d'Ingrannes

De 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00 ménage des locaux.

1 jour ½ ou 2 jours en fonction des besoins.

Remplacements ponctuels d'autres agents de la collectivité en cas de besoin.

La personne doit pouvoir être mobile et doit être, dans la mesure du possible, domiciliée proche des communes de Sully la Chapelle ou Ingrannes.

Salaire horaire indicatif de 10,103 € brut + 10% de congés payés.

Rémunération sur les heures réellement effectuées (pas d'annualisation), soit un total de 22h30 les semaines d'école plus les heures de ménage (en fonction des besoins) les semaines de vacances scolaires.

Pour postuler :

Veillez adresser votre candidature à :

SIRIS Ingrannes – Sully la Chapelle

Madame la Présidente du syndicat scolaire

23 route de Fay

45450 SULLY LA CHAPELLE

ou bien par mail :

siris.ingrannes.sully@orange.fr